Image not found or type unknown

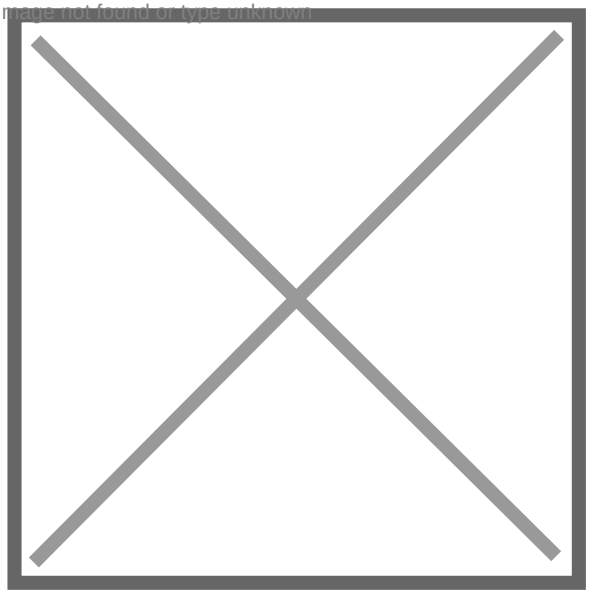

Résiliation assurance complémentaire

Par **franck85**, le **16/03/2008** à **16:33**

Bonjour,

Mon assurance complémentaire MGET m' a envoyé un échéancier un mois avant la reconduction tacite du contrat. Cet échéancier faisait état de cotisation de 22 euros par moi environ.
Cette offre me convenait. Or début mars MGET m'envoie un nouvel échéancier avec cette fois une régularistion des prélèvements (ils avaient fait une erreur de calcul) à 65 euros par mois! Le problème est que si j'avais connaissance de cet échéancier j'aurais renoncé à la tacite reconduction. Là je souhaiterai rompre le contrat pour n'avoir pas envoyer les bonnes infos de l'échéancier. (car j'aurais choisi de rompre le contrat).

d'autre part, MGET contrairement ç ce qu'ils m'avaient assurés n'ont pas prélevé la somme de l'année précédente sur mon salaire et me réclament pres de 300 euros.

Mes questions sont celles ci : puis je rompre mon contrat en dénonçant les erreurs d'échéanciers?
et que puis je faire concernant le remboursement de la somme de 300 euros qui aurait dû m'être prélevée sur mon salaire par mois?

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés